

Miribel, le 30/04/2019



CONVOCATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mesdames, Messieurs, les conseillers communautaires,

Je vous invite à participer à une **séance plénière du CONSEIL COMMUNAUTAIRE** qui aura lieu le :

06 mai 2019
A 18 heures 30

Au Siège de la CCMP
1820, grande rue
01700 MIRIBEL

Le Président
Pascal PROTIERE



REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
en date du 06 mai 2019
à 18 heures 30

ORDRE DU JOUR

- I- **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**
En application des dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., le Conseil Communautaire nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.
- II- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 08 AVRIL 2019**
Il sera proposé au conseil d'approuver le compte rendu de la séance plénière du 08 avril 2019.
- III- **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**
Rapporteurs : Pascal PROTIERE/Caroline TERRIER
- a) **Incubateur industriel / Le French Poc / présentation et adhésion à l'association**
Après présentation du projet de création sur le site de PHILIPS de l'incubateur industriel associatif « le French Poc », il sera proposé à l'assemblée de valider le projet et de donner délégation de pouvoir au bureau exécutif pour finaliser les statuts et autoriser le Président à les déposer en Préfecture.
- IV- **AFFAIRES CULTURELLES ET EDUCATIVES**
Rapporteur : Pascal PROTIERE
- a) **Création d'un cinéma multisalles / présentation du dossier et autorisation de dépôt en CDACI**
Dans le cadre de la compétence « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire », il sera proposé à l'assemblée de valider le scénario de création d'un cinéma de 5 salles avec offre de restauration sur le site du forum des sports et d'autoriser le Président à déposer le dossier en Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique (CDCi)
- V- **ENVIRONNEMENT**
Rapporteur : Pierre GOUBET / André GADIOLET
- a) **SPANC / actualisation du règlement de service et de la grille tarifaire**
Il sera proposé à l'assemblée d'actualiser la grille tarifaire et le règlement du SPANC (Service Public d'Assainissement Collectif) approuvés lors du conseil communautaire du 13 décembre 2012.
- b) **Composteur individuelle / grille tarifaire**
Depuis 2008, la CCMP s'est engagée dans divers plans de réduction des déchets ménagers. Elle propose notamment aux administrés l'acquisition de composteurs individuels à des tarifs avantageux. Il sera proposé à l'assemblée d'actualiser la grille tarifaire datant de mars 2013.
- c) **PCAET / adhésion à l'ATMO Auvergne Rhône-Alpes - Agence de surveillance et d'information sur la qualité de l'aire**
Partenaire du PCAET, il sera proposé à la CCMP d'adhérer à ATMO Auvergne Rhône-Alpes, organisme en charge de la surveillance de la qualité de l'air.

VI- AFFAIRES SOCIALES

Rapporteur : Pierre GOUBET

a) Contrat de veille active / programmation 2019

Il sera proposé à l'assemblée de valider la programmation 2019 du contrat de veille active, et notamment le financement par la CCMP de sept actions pour un montant total de 18 017 €.

Le Président
Pascal PROTIERE

